

POSTULAT

Auteur AdG/LA, par Barbara Lanthemann, Patrick Evéquo (suppl.), Madeline Heiniger et Tarcis Ançay (suppl.)
Objet Plus de soutien pour les éleveur-euse-s
Date 13.09.2019
Numéro 3.0497

Le 2 septembre dernier, le Nouvelliste décrivait le parcours ubuesque que doivent suivre les éleveurs pour obtenir des chiens de protection de troupeaux. Une année d'attente pour un patou, des pages et des pages de formulaires à remplir, et j'en passe. L'administration fédérale a supprimé les mesures urgentes du Plan Loup, plus question donc d'intervenir rapidement dans un cas particulier. Un rapport rédigé par Jean-Marc Landry, publié en février 2016, démontre assez clairement que le Patou n'est pas le chien le mieux armé face aux loups, à l'inverse du Kangal. Un projet pilote a été mené en 2015 aux Grisons avec de tels chiens. On s'étonne alors de la lenteur de l'administration fédérale pour mettre en place des mesures adéquates, c'est-à-dire favoriser l'élevage de ces chiens et les mettre ensuite à disposition des éleveurs. Il faut aujourd'hui prendre des décisions rapides et efficaces, face au développement des meutes de loups en Suisse.

Une autre mesure complémentaire aux chiens de troupeaux reste la présence de bergers. Depuis 2004, sous l'impulsion du Canton de Vaud, les civilistes peuvent effectuer leur service sur l'alpage. Depuis 2010, l'engagement de ces civilistes est géré par le Service national chargé de la protection des troupeaux auprès d'AGRIDEA. Les civilistes sont engagés pour plusieurs mois par AGRIDEA. Le premier engagement doit être d'au moins 2 mois et peut être au plus de 6 mois. L'engagement des civilistes se fait uniquement sur des alpages où la présence de grands prédateurs implique un surcroît de travail. AGRIDEA s'occupe de la coordination entre les agriculteurs, les civilistes et les offices cantonaux du service civil. En revanche, ce sont les responsables d'alpage qui leur fournissent le gîte et le couvert. En 2014, les sept civilistes engagés par AGRIDEA ont accompli un total de 340 jours de service civil.

Une éleveuse à Val d'Illicz m'expliquait dernièrement avoir demandé l'aide d'un civiliste début août, après la deuxième attaque, car les brebis étaient sur un territoire où une troisième personne aurait été fort utile en matière de garde et aide aux parcs de nuit. On lui a répondu qu'il n'y avait pas de civiliste disponible avant le 9 septembre, date à laquelle les brebis se trouvaient à nouveau à un endroit plus gérable à 2 personnes. Le civiliste, en s'occupant des clôtures, permet aux bergers d'être plus en permanence auprès du troupeau lors de prédation. Là aussi, les mesures de soutien aux éleveurs manquent cruellement.

Dernière et ultime mesure, la régulation. Si le tir d'un loup peut être ordonné par le Canton et dans des conditions strictes, la régulation d'une meute doit être mise en place par le Canton en collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement. Cette mesure ne doit cependant intervenir que si les conditions sont réellement remplies, et si toutes les autres mesures ont été prises auparavant. Cette solution n'est pas celle que nous souhaitons si nous voulons préserver la biodiversité. Or, nous le savons, la pose de clôtures, le travail avec les chiens de protection de troupeaux et la présence de bergers sont aujourd'hui des procédures fastidieuses et souvent décourageantes pour les éleveurs.

Le Chablais a été lourdement touché par les attaques de meutes de loups en août et septembre de cette année. Il apparaît clairement que la Confédération et les services responsables de la gestion du loup en Suisse sont totalement dépassés et n'ont pas anticipé l'arrivée des meutes sur le territoire national et en particulier valaisan. Il nous faut agir d'urgence.

Conclusion

Nous demandons au Conseil d'Etat qu'il intervienne auprès de l'OFEV pour plus de soutien aux éleveurs en Valais. Des moyens logistiques, une gestion rapide et efficace des chiens de protection de troupeaux, un engagement accru de civilistes et un financement de ces engagements par le service et non pas par les éleveurs, et pour finir, une réelle prise de conscience face à la détresse des éleveurs. Faute de quoi, d'ici peu, lorsque toutes les éleveuses et les éleveurs auront jeté l'éponge, nous n'aurons plus d'autre choix que d'importer la viande d'Amérique du Sud, faute de produit local.